



PRESIDENCE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES AFFAIRES ACADEMIQUES
ET DE LA SCOLARITE (DAAS)

COMMUNIQUE DE PRESSE

(TOGOPRESSE, RADIO KARA, RADIO LOME)

APPEL A CANDIATURE LICENCES PROFESSIONNELLES EN INFORMATIQUES

Le Président de l'Université de Kara invite les titulaires d'un baccalauréat série C, D ou E, datant d'au plus trois (03) ans (BAC 2022, 2023, 2024), ou tout autre diplôme équivalent, désireux de s'inscrire en première année de Licence Professionnelle en Métiers du Multimédia et Internet (LPMMI) et de Licence Professionnelle en Sécurité Informatique et Cybersécurité (LPSIC) à la Faculté des Sciences et Techniques (FaST), à déposer leurs dossiers à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) du 05 août au 10 septembre 2024 de 08 h 00 à 12 h 30, délai de rigueur.

1. CONTEXTE

La licence professionnelle en informatique avec ses deux spécialités est fondée sur trois (03) axes, à savoir la digitalisation, la sécurité informatique et la culture numérique.

- Spécialité : Métier du Multimédias et Internet s'ouvrant aux débouchés de :

- | | | |
|---------------|--------------------------|-----------------|
| ✓ Webmaster | ✓ Développeur web/mobile | ✓ Référencement |
| ✓ Webdesigner | ✓ E-commerce | ✓ Audiovisuel |
| ✓ Webanalyste | ✓ M-commerce | |

- Spécialité : Sécurité Informatique et Cybersécurité s'ouvrant aux débouchés de :

- | | | |
|-------------------------|---|----------------------|
| ✓ Sécurité informatique | ✓ Administrateur de bases de données | ✓ Cybersécurité |
| ✓ Analyste programmeur | ✓ Administrateur de réseaux informatiques | ✓ Télécommunications |

2. CONDITIONS D'ADMISSION

Première étape : Présélection sur étude de dossier

- BAC série C, D, E, ou tout autre diplôme équivalent ;
- BAC datant d'au plus trois (03) ans à la date du concours (BAC 2022, 2023, 2024) ;

Deuxième étape : Test écrit pour les candidats présélectionnés : Mathématiques et Physique.

3. PIECES A FOURNIR :

- Une demande manuscrite adressée au Président de l'Université de Kara ;
- Un curriculum vitae détaillé indiquant le cursus du candidat depuis la classe de 3ièm jusqu'en 2024 ;
- Un certificat médical de moins de 3 mois ;
- Une photocopie légalisée (dossier scolaire) de l'acte de naissance ;
- Une photocopie légalisée à 500 FCFA ou un duplicata du certificat de nationalité ;
- Une photocopie légalisée (dossier scolaire) du relevé de notes de BAC I ;
- Une photocopie légalisée (dossier scolaire) du relevé de notes et de l'attestation de diplôme du BAC II ;
- Une photocopie légalisée (dossier scolaire) des bulletins des classes de Seconde, Première et Terminale ;
- Une quittance non remboursable pour étude de dossier de 10 000 FCFA pour nationaux-zone UEMOA, 15 000 FCFA pour hors UEMOA payable à la comptabilité de la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité de l'Université de Kara.

CALENDRIER

- **Première étape** : Présélection sur étude de dossier
- **Deuxième étape** : Concours d'entrée (Mathématiques, Physique)
- **Lieu du concours** : Campus Nord à Pya (FaST)

Tous les résultats de la sélection (première et deuxième étapes) seront communiqués par affichage au Campus Nord à la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Kara (**FaST**) et à la DAAS.

4. INSCRIPTION ACADEMIQUE

Les candidats retenus doivent s'adresser à la Direction des Affaires Académiques et de la Scolarité (DAAS) de l'Université de Kara pour les formalités d'inscription définitive.

5. FRAIS DE FORMATION

	Nationaux - Zone UEMOA						Etrangers (Zone hors UEMOA)		
	Etudiants			Salariés			1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année			
Frais d'inscription (Total à payer en FCFA)	251 500	251 500	351 500	361 500	361 500	461 500	531 500	531 500	631 500

Kara, le **31** **JUIL** 2024

Le Président



Prof. Kokou TCHARIE